

[Bienvenue à la
Médiathèque d'Aigle !! }



SITE MOLAGE [M}A!

Rue du Molage 37 – 024 / 466 60 62 – bibliotheque@aigle.ch



SITE DDM [M}A!

Au rez-de-chaussée du bâtiment scolaire des Dents-du-Midi
Ch. de la Planchette 18 – 024 / 468 42 50 - biblio.aigle@edu-vd.ch

La Médiathèque d'Aigle :
1 bibliothèque sur 2 sites

Dates clés de la médiathèque d'Aigle

- 1973 Création de la bibliothèque municipale
- 2011 Ouverture d'un nouveau site, le «Crime parfait»
- 2013 Déménagement du «Crime parfait» et ajout d'une collection de DVD sur le site du Molage
- 2017 Déménagement de la bibliothèque municipale sur le site du Molage et changement de l'appellation en «Médiathèque d'Aigle»
- 2021 Ouverture du site scolaire des Dents-du-Midi

Que trouve-t-on à la bibliothèque DDM ?

- **PLUS DE 8'000 DOCUMENTS, dont**
- **Des livres**
 - Romans pour tous âges
 - Bandes dessinées
 - Mangas
 - Documentaires
 - Albums
 - Lectures suivies (pour les enseignants)
- **Des magazines**
- **Quelques DVD**



Que trouve-t-on à la bibliothèque du Molage ?

- ENVIRON 37'000 DOCUMENTS, dont
- Des livres
 - Romans pour tous âges
 - Bandes dessinées
 - Mangas
 - Documentaires
 - Albums
 - Livres audios
- Des magazines
- Des DVD (plus de 5'000)



Horaire des Dents-du-Midi :

Attention, il y a **2 portes**, une côté intérieur du bâtiment scolaire et une côté extérieur, qui sont ouvertes en alternance !

Lundi : 8h00-17h30

Mardi : 8h00-17h30

Mercredi : 15h00-18h00

Jeudi : 8h00-17h30

Vendredi : 8h00-17h00

La bibliothèque est fermée pendant les récréations, les congés et les vacances scolaires.

HORAIRES D'OUVERTURE

Porte côté école :

Lundi :

8h00-12h00 et 13h10-16h30

Mardi :

8h00-12h00 et 13h10-16h30

Mercredi : Fermé

Jeudi :

8h00-12h00 et 13h10-16h30

Vendredi :

8h00-12h00 et 13h10-16h30

Horaires de la **porte côté extérieur** (merci de faire le tour) :

Lundi : 12h00-13h10 et 16h30-17h30

Mardi : 12h00-13h10 et 16h30-17h30

Mercredi : 15h00-18h00

Jeudi : 12h00-13h10 et 16h30-17h30

Vendredi : 12h00-13h10 et 16h30-17h00

HORAIRES D'OUVERTURE

Porte côté extérieur :

Lundi :

12h00-13h10 et 16h30-17h30

Mardi :

12h00-13h10 et 16h30-17h30

Mercredi :

15h00-18h00

Jeudi :

12h00-13h10 et 16h30-17h30

Vendredi :

12h00-13h10 et 16h30-17h00

Horaires de la **porte côté école** (merci de faire le tour) :

Lundi : 8h00-12h00 et 13h10-16h30

Mardi : 8h00-12h00 et 13h10-16h30

Mercredi : Fermé

Jeudi : 8h00-12h00 et 13h10-16h30

Vendredi : 8h00-12h00 et 13h10-16h30

Horaire du Molage :

La Médiathèque Molage est ouverte :

Lundi : 9h30 à 12h00 et 15h00 à 18h00

Mardi : Fermé

Mercredi : 15h00 à 20h30

Jeudi : 15h00 à 18h00

Vendredi : 15h00 à 18h00

Samedi : 9h30 à 12h00

Le site est ouvert pendant les vacances scolaires mais fermé lors des jours fériés.
En juillet et août, l'horaire est allégé. Nous vous prions de consulter le site de la ville d'aigle (www.aigle.ch).

Emprunts de documents :

- 5 documents aux Dents-du-Midi
- 14 documents au Molage

Durée de prêt :

28 jours pour les livres

14 jours pour les DVD.

Cotisation annuelle dès 16 ans :

Habitants d'Aigle -> 20 frs.

Habitants de la region -> 25 frs.

Amendes pour les adultes

Personnel de la médiathèque

- L'équipe est constituée de 10 personnes pour un équivalent de **4 ETP**
- Il y a 4 professionnels et 6 auxiliaires
- L'équipe est composée des personnes suivantes :
 - 1 responsable de la Médiathèque d'Aigle à 90% (site 1 et 2)**
 - 1 agente en information documentaire à 80% (site 1)**
 - 1 bibliothécaire scolaire à 90% (site 2)**
 - 1 agente en information documentaire à 80 % (site 2)**
 - 6 auxiliaires (site 2)**



Ce qui fonctionne et les points de vigilance



2 SITES



BUDGET



EQUIPE



CANTON/COMMUNE

2 sites

Ce qui fonctionne

- Espace pour les animations
- 2 sites = 2 quartiers
- Large public (bébés à adultes)
- Amène des lecteurs
- Suivi des lecteurs/fidélisation

Les points de vigilance

- Gestion des agendas
- Eloignement des équipes
- Compréhension des sites
- Site scolaire dans une école

Budget

Ce qui fonctionne

- Budget extraordinaire => doublons
- Soutien commune

Les points de vigilance

- Inéquation entre les budgets
- Coordination des collections

Equipe

Ce qui fonctionne

- Communication
- Echange entre professionnels
- Enrichissement expérience

Les points de vigilance

- Communication
- Individualisme

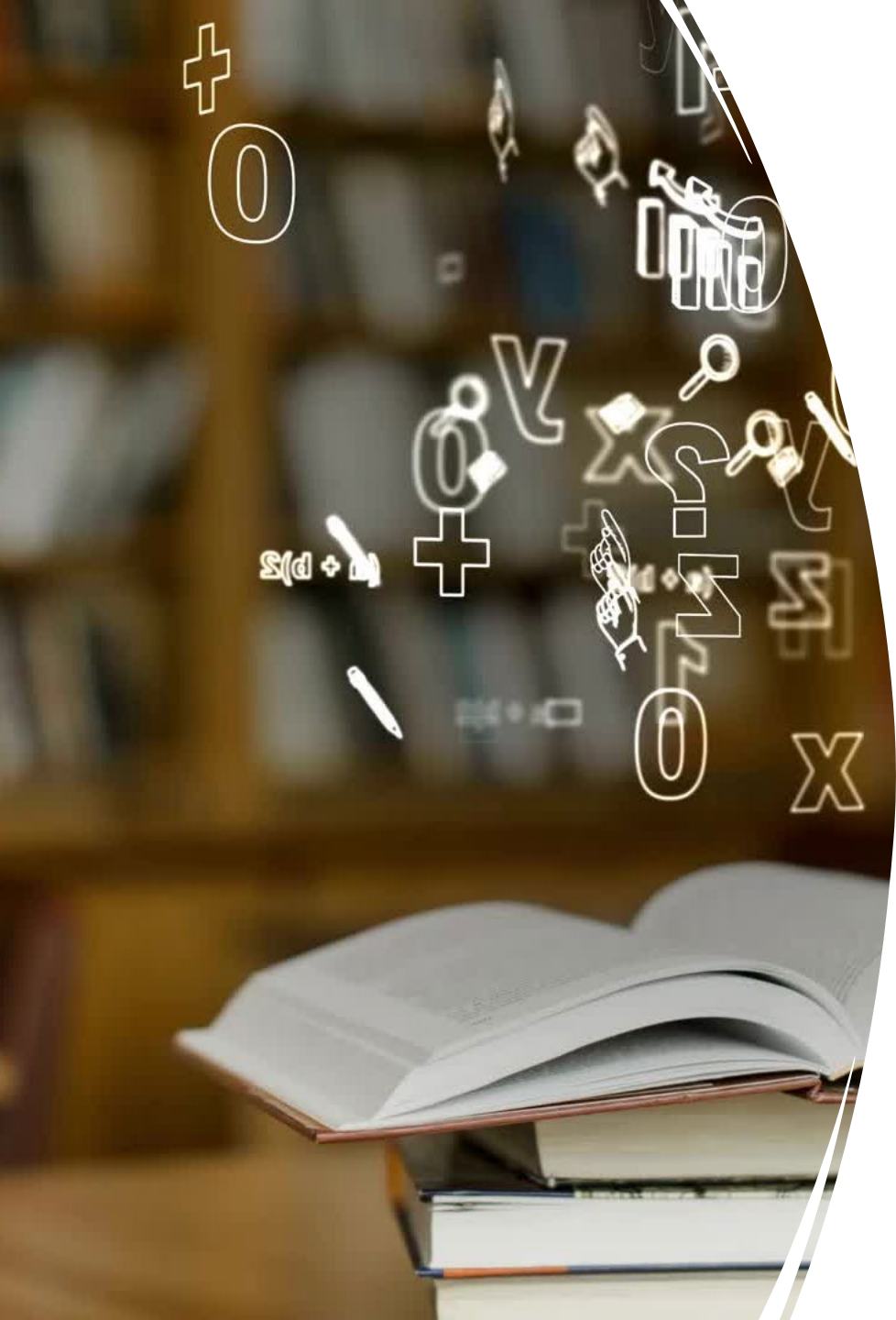
Canton/Commune

Ce qui fonctionne

- Bon rapport canton/commune
- Connaître le mandat de prestations

Les points de vigilance

- Désamorcer les problèmes
- Deux entités distinctes



**Avez-vous des
questions ?**

